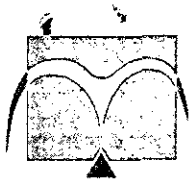


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



Réserve  
au  
Moniteur  
belge



**\*19015354\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

**18 JAN. 2019**

DIVISION MONS  
Greffe

N° d'entreprise : **0877 987 679**

**Dénomination**

(en entier) : **LA BELLE CROIX CONSULT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société en nom collectif**

Adresse complète du siège : **Chaussée Bruneault, 40 à 7060 Soignies**

**Objet de l'acte : Transfert siège social**

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 31/12/2018

Déménagement du siège social et d'exploitation vers le 42, chaussée Bruneault à 7060 Horrues.

La séance est ouverte à 10 heures et après un échange de vue entre les associés, le déménagement est accepté vu la vente du bâtiment sis au 40 chée Bruneault à 7060 Horrues. Les diverses modalités administratives et matérielles peuvent donc débuter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30 après lecture du présent procès-verbal.

Justin RONVAUX  
Mandataire

Déposé en même temps : PV de l'assemblée générale signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).